



# COMPTE RENDU DU CTL du 21 juin 2021

## Nouveau protocole de télétravail de la DGFIP

Ce CTL était reconvoqué, comme le prévoit la réglementation, suite au vote unanime des élus syndicaux «contre» lors du CTL du 27 mai 2021 (cf. notre compte rendu précédent).

L'administration n'a apporté aucune modification au protocole de télétravail proposé.

Dans ces conditions la CGT a dénoncé une nouvelle fois la précipitation de la DGFIP alors que des discussions sont toujours en cours au niveau fonction publique.

Elle a réaffirmé son opposition au protocole présenté :

- concentration du pouvoir de décision entre les mains du chef de service (tant pour le télétravail régulier que pour la prise des jours flottants) ;
- aucune prise en compte des demandes syndicales de remboursement des frais supportés par les télétravailleurs (électricité et fluides, chauffage, loyer, repas...).

Vote sur le nouveau protocole de télétravail DGFIP :

contre : CGT, Solidaires et CFDT, abstention : FO.

Nous regrettons que l'unanimité qui s'était exprimée lors du premier CTL n'ait pas été confirmée.

## Questions diverses

### **Remboursement des frais de repas lors de stages pendant la période Covid**

Nous avons pris l'exemple de collègues de Sceaux qui, ayant dû participer à un stage à Vanves CFP pendant la crise sanitaire, ont été remboursés de leur frais de repas au demi-taux (8,75 euros) prévu par les textes habituels alors que les collègues en présentiel sur leur site durant cette période (en l'absence de cantine) percevaient 17,50 euros.

Ainsi les agents concernés sont partis en stage et ont perdu de l'argent.

La direction a répondu qu'elle allait examiner avec attention les situations des collègues concernés.

### **Sceaux SIP**

Nous avons attiré l'attention de l'administration sur le fait que des contrôleurs stagiaires soient affectés de manière permanente à l'accueil (physique, APRDV, e-contacts) et doivent traiter souvent des questions complexes. La cellule d'accueil au vu des informations recueillies auprès des collègues est en sous-effectif.

La direction a répondu qu'il n'y a pas de sous-effectif de cadres B sur le SIP et que l'accueil peut être formateur si un soutien technique est assuré par des collègues plus anciens.

La direction va regarder le problème. Elle a précisé par ailleurs qu'il n'existe pas à Sceaux de pôle d'accueil et que cette configuration (organisation en pôles) est actuellement en test sur les SIP de Sèvres, Asnières et Boulogne et uniquement sur ces sites.

### **Absence de cantine à Sceaux**

La cantine sur place a été fermée. Aucune autre solution de restauration collective n'a été trouvée. Les collègues ont uniquement accès à la carte Apetiz, l'administration participant à concurrence de 3 euros par jour travaillé. Or avec 6 euros il est impossible de se procurer un repas complet.

Pour nous cette situation qui affecte un des plus gros sites du département ne peut perdurer. Nous

avons demandé à l'administration de relancer la recherche d'une solution collective à commencer par la sollicitation du maire de Sceaux pour un accès pour nos collègues à la cantine municipale. La direction va reprendre les démarches en ce sens.

### **Climatisation**

Nous avons évoqué l'acquisition récente de 50 climatiseurs mobiles par la direction et demandé s'il était de nouveau possible en prévision des périodes de canicules d'utiliser ces équipements. Réponse de la direction : le médecin de prévention maintient l'interdiction de recourir à la climatisation et aux ventilateurs pendant la période de crise sanitaire. Mais cette préconisation pourrait être très prochainement levée. La direction a assuré que l'acquisition des 50 climatiseurs devait bénéficier le plus rapidement possible, en cas de fortes chaleurs aux agents.

### **Tableau Covid**

Depuis 2 semaines la direction générale s'en tient à un relevé hebdomadaire. A la date du CTL un seul cas Covid était recensé dans la direction.

### **Locaux syndicaux à la direction**

Pendant les travaux du CAD les locaux syndicaux seront déménagés au 13ème étage.

### **Devenir de la fusion prévue au titre du « Nouveau Réseau de Proximité » des SPFE de Nanterre et Vanves au 1<sup>er</sup> septembre 2021**

En l'absence d'information récente nous avons interrogé l'administration à ce sujet. La direction a répondu que cette opération n'était pas mise en œuvre pour l'instant. A la question de savoir s'il existait d'autres opérations du NRP mises en suspens, la direction a répondu que tel était le cas pour le transfert partiel prévu à la même date du PCE d'Asnières (dossiers de La Garenne-Colombes) vers Nanterre Tivoli.

**Pour défendre vos droits, rejoignez la CGT !**

---

BULLETIN D'ADHESION  
**CGT FINANCES PUBLIQUES 92**  
*Pour un syndicalisme de conquêtes sociales*

Nom : .....Prénom :  
.....  
Date de naissance : .../.../.....  
Catégorie : .... Grade : .....  
Échelon : ..... Numéro DGFIP : .....  
Filière Fiscale  Filière Gestion Publique   
Adresse administrative :  
.....  
.....  
Date : .../.../..... Signature :

**A remettre : À un militant CGT de votre site**

ou à renvoyer à : Syndicat CGT Finances Publiques, Centre des Finances Publiques de Montrouge, 18 rue V. Hugo, 92121 Montrouge Cedex

Pour nous joindre : Mail : [cgt.ddfip92@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip92@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/92/>